

## Amiante : des salariés réclament leurs droits

A Nantes, l'administration refuse de reconnaître que l'immeuble de l'Insee était contaminé.

Par Nicolas de la CASINIERE

QUOTIDIEN : mardi 27 février 2007

Nantes correspondance

Trois cents tonnes d'amiante avaient pourtant été extraites de cet immeuble lui-même détruit par implosion il y a juste deux ans, mais l'administration refuse toujours de le reconnaître comme site amianté. Alors, hier, près de deux cents salariés de l'Insee, des Affaires étrangères et du Trésor ont manifesté au siège régional de l'Insee pour exiger cette reconnaissance, qui doit ouvrir des droits aux malades et une surprime aux retraites en fonction du nombre d'années de travail exposé à l'amiante.

De 1972 à 1993, l'immeuble, surnomme le Tripode en raison de sa forme, a vu passer 1 800 agents. L'administration des Finances a toujours traîné les pieds. Seule la mobilisation intersyndicale l'a fait bouger, obtenant l'évacuation de l'immeuble avant qu'une étude épidémiologique ne conclue que le taux de décès des agents par tumeurs était supérieur de 23 % aux moyennes nationales et que les troubles respiratoires chroniques étaient aussi plus élevés. Ces résultats ont été obtenus bien qu'une part des radios pulmonaires et des examens respiratoires soient reconnus inexploitable : seulement 19 % des radios étaient de «bonne qualité», et 553 d'entre elles avaient disparu de l'enquête. Mais l'intersyndicale souligne que près d'un agent amianté sur deux n'a pas eu de suivi médical. Le dernier courrier officiel du ministère des Finances repousse les conclusions ou les nie : il préconise des compléments d'enquête, affirme que le taux de mortalité «n'est pas significatif», que ces insuffisances respiratoires ne peuvent pas être reliées à l'amiante.